



**REVV : Roulons En Ville à Vélo**  
Membre de la **F**édération des **U**sagers de la **B**icyclette

Association socioculturelle loi 1901  
1 rue Michel Servet  
26000Valence

09 50 03 26 65  
valence.revv@fubicy.org



Valence, le 24 mars 2023

**A :** Monsieur Nicolas DARAGON, Maire de Valence

**Objet :** Travaux d'aménagement de la ViaRhôna - Traversée de l'Avenue Gambetta

Monsieur le Maire,

Comme de nombreux valentinois, nous n'avons pas attendu la fin des aménagements de la Basse-ville, ni la passerelle de Bourg-lès-Valence pour expérimenter le nouvel aménagement « ViaRhôna » qui traverse maintenant le parc Jovet, offrant ainsi l'occasion aux nombreux touristes à vélo parcourant cette voie cyclable connue au-delà de nos frontières, de découvrir un des fleurons verts de notre cité.

Nous regrettons que les problèmes que nous avons signalés lors de la mise en service de la traversée de l'avenue de Provence n'aient pas été traités :

- absence d'abaissement de trottoir à l'aplomb des marquages cycles mis en place, suite à notre demande, le long des passages piétons
- terre-plein central trop étroit pour les cycles longs.

Un point nous préoccupe davantage aujourd'hui : nous avons identifié et constaté sur site le risque fort de collision entre les cyclistes de la ViaRhôna traversant l'Avenue Gambetta et les véhicules empruntant la voie bus/taxis/vélos parallèle à cette avenue. Ce point concerne particulièrement les cyclistes dans le sens Parc Jovet vers Basse-Ville.

En effet le feu autorisant la traversée de l'Avenue Gambetta par les cyclistes de la ViaRhôna est au vert au même moment que celui qui permet l'accès ou la sortie de la voie bus. Aucune signalisation ne met en garde les cyclistes du passage de véhicules au moment où, après avoir traversé en sécurité l'avenue Gambetta, ils doivent traverser la voie bus pour rejoindre la Basse-Ville.

Une solution doit être rapidement mise en place. Nous suggérons, par exemple, un signal STOP à l'intention des cyclistes de la ViaRhôna venant du Parc Jovet avant de traverser la voie bus.

En venant de la Basse-Ville, un panneau « Cédez-le-passage » existe déjà sur la ViaRhôna pour traverser cette même voie, mais à une hauteur de 2 mètres qui est inadaptée. Il est nécessaire de le positionner à hauteur de cycliste.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour échanger avec vos services sur les meilleures dispositions à prendre.

En vous remerciant par avance, vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Nicolas MARTIN  
Président de REVV

Jean-Luc ARNOD  
Responsable de la Commission Infrastructure et Sécurité